

Considérant que les interventions SI sont in-vivo et prodiguées par une équipe mobile proactive, la procédure sera la suivante :

### **Procédure lorsqu'un client n'est pas présent pour son suivi avec le SI**

1. Si le client a le téléphone, un appel lui est fait pour reprendre un rendez-vous ou un message lui est laissé lui indiquant qu'il a manqué son suivi et qu'il doit nous rappeler pour donner des nouvelles.
2. Si le client ne retourne pas l'appel, une visite à domicile sera effectuée dans le cadre d'un med drop la journée même ou dans les jours suivants sinon un intervenant se présentera au domicile pour prendre des nouvelles du client durant la même journée ou les jours suivants (outreach).
3. Si ces tentatives de joindre le client s'avèrent infructueuses, une note sera laissée sur la porte ou dans la boîte aux lettres du client lui expliquant qu'il a manqué son suivi et que nous n'arrivons pas à le joindre pour prendre de ses nouvelles ou pour lui livrer sa médication. On lui donne alors un autre rendez-vous. Entre temps, si des med drop ont lieu, nous continuons à nous présenter au domicile chaque fois. Selon la situation du client et l'autorisation que nous avons obtenue préalablement du client, il est possible que nous contactions un membre de la famille ou du réseau social du client pour obtenir des nouvelles.
4. En dernier recours, une lettre sera envoyée au client lui indiquant les rendez-vous manqués et lui demandant de nous contacter afin de déterminer s'il désire toujours maintenir les services du SI. Une copie de la lettre sera mise au dossier.
5. Le psychiatre traitant est informé lors de la réunion hebdomadaire ou au besoin durant la démarche.

N.B. La plupart des clients SI sont rencontrés deux fois et plus chaque semaine, ce qui fait en sorte que pour un rendez-vous manqué, le client est revu lors d'un med drop même lorsque le suivi n'est pas remis durant la même semaine.